Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 056-215601741-20260602-D2026_61-DE

MAIRIE DE PLUMELIN
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 2 JUIN 2026

Délibération 2026_61

L'an deux mil vingt-six , le deux juin à dix-neuf heures trente minutes , le Conseil Municipal de PLUMELIN, légalement convoqué le vingt-huit mai , s'est réuni en session ordinaire à mairie de PLUMELIN sous la présidence de Monsieur Pierre GUEGAN, Maire .

Présents : Monsieur GUEGAN Pierre , Monsieur BOURGES André, Madame CONAN Patricia, Madame LIDURIN Christelle, Monsieur ROSELIER Frédéric, Madame SANSON Murielle, Monsieur SIBERT Christian, Monsieur LORGEOUX Eric, Monsieur CORRE Jacques, Monsieur DUVAL Franck, Monsieur LE BOURNE Jean-Luc, Monsieur GRANDIN Yann, Madame LE BOULER Sabrina, Madame LECLERRE Vanessa, Madame MILLET Laurence, Monsieur LE GUIDEC Pierre-Marie, Madame MARTIN Nathanaël , Madame Alicia LE GUILLOUX, Madame HUGUET LEPERF Anaïs.
Excusés et représentés : Monsieur LORIC Roland donne pouvoir à Christian SIBERT, Madame GAUTHER Lucie donne pouvoir à Alicia LE GUILLOUX.
Excusés : Monsieur DAUMER David, Madame PEDRONO Vanessa.

Secrétaire : Madame HUGUET LEPERF Anaïs
Nombre de conseillers en exercice: 23
Nombre de conseillers présents : 19 / pouvoirs : 2 /Nombre de conseillers votants : 21

TARIFS VENTE CAVEAUX OCCASION

Dans un souci de service rendu à l'égard des familles, souvent contraintes par les délais dans des périodes difficiles, la commune de PLUMELIN s'organise pour disposer de caveaux d'avance neufs, qui peuvent être proposés aux familles, avec les concessions de terrains.

Considérant que lorsque les concessions arrivent à termes et sont échues, les emplacements reviennent à la commune, directement, ou après procédure contradictoire ;

Considérant que lorsque la commune reprend possession des concessions et lorsque la remise en état est possible et/ou la déconstruction impossible, il est proposé, après remise en état, de les présenter à la vente pour des familles intéressées par des caveaux d'occasion.

Suite à des reprises de concessions, la commune dispose de caveaux d'occasions, pour lesquels, il y a lieu d'actualiser le tarif en vigueur depuis 2021, avec les tarifs suivants :

- ✓ Caveaux occasion - 2m2/2places: 450€
- ✓ Caveaux occasion - 4m2/4places : 550€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix pour,

- ✓ Approuve les tarifs ci-dessus proposés, applicables à compter de mai 2026 ;
- ✓ Autorise Monsieur Le Maire à prendre toutes dispositions et à signer les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pierre GUEGAN
Maire de PLUMELIN

